

Contraception d'urgence – Questionnaire d'anamnèse

(à remplir par la personne qui souhaite une contraception d'urgence)

La contraception orale d'urgence (également appelée « pilule du lendemain » ou contraception d'urgence) permet de réduire le risque de grossesse non désirée jusqu'à 5 jours après le rapport sexuel. Plus le temps passe, moins la contraception d'urgence est efficace : donc plus elle est prise tôt, mieux c'est ! Après avoir répondu à quelques questions lors d'un entretien confidentiel avec le/la pharmacien-ne, il/elle vous délivrera la contraception d'urgence la mieux adaptée, que vous aurez définie ensemble et que vous prendrez sur place.

Pourquoi faut-il répondre à des questions avant de recevoir la contraception d'urgence ?

En Suisse, la loi impose une obligation de documentation pour les principes actifs de la contraception d'urgence (ordonnance sur les médicaments, art. 47 et 48). Il est également stipulé qu'elle doit être remise directement à la personne concernée. La pharmacie a besoin de quelques informations pour déterminer la contraception d'urgence la plus adaptée parmi les différentes possibilités (deux options de « pilules du lendemain » ou un « stérilet d'urgence »). Toutes les informations sont traitées de manière strictement confidentielle et la pharmacie est soumise au secret médical.

Questionnaire d'anamnèse

- Nombre d'heures écoulées** depuis le dernier rapport sexuel non protégé : ☐ 0 à 3 jours (< 72 heures) ☐ 3 à 5 jours (< 120 heures) ☐ > 5 jours (> 120 heures)
Le nombre d'heures est important pour le choix du principe actif.
- Avez-vous eu **d'autres rapports sexuels non protégés depuis vos dernières règles** ? ☐ Non
☐ Oui, il y a moins de 3 jours (< 72 heures) ☐ Oui, il y a 3 à 5 jours (73 – 120 heures) ☐ Oui, il y a plus de 5 jours (> 120 heures)
Le nombre d'heures écoulées depuis un autre rapport sexuel non protégé est important pour le choix du principe actif.
- Utilisez-vous actuellement une **contraception hormonale** (p. ex. pilule, patch, anneau vaginal) ? ☐ Non ☐ Oui
Si oui, laquelle ?
Si oui, quand l'échec de contraception s'est-il produit (p. ex. oubli d'un comprimé) ?
☐ Il y a moins de 3 jours (< 72 heures) ☐ Il y a 3 à 5 jours (73 – 120 heures) ☐ Il y a plus de 5 jours (> 120 heures)
La contraception hormonale utilisée et le moment de l'échec de contraception sont importants pour le choix du principe actif.
- Cycle** : début de vos dernières règles ? Date : ☐ Je ne sais pas
Comment étaient ces dernières règles ? ☐ normales ou plus abondantes ☐ plus légères ou plus courtes ☐ absentes
Avez-vous un cycle régulier ? ☐ Oui → Durée du cycle : jours ☐ Non
Ces informations servent à évaluer la probabilité de l'existence d'une grossesse.
- Prenez-vous **d'autres médicaments** en ce moment ? ☐ Non ☐ Oui
☐ Si oui, lesquels ?
Ces informations servent à évaluer les interactions entre les médicaments et sont importantes pour le choix du principe actif.
- L'une des **situations suivantes** vous concerne-t-elle ? ☐ Allaitement ☐ Asthme sévère
☐ Trouble de la fonction hépatique ☐ Maladie du système digestif ☐ Allergie aux principes actifs
Ces informations servent à évaluer les précautions d'emploi et les contre-indications et sont importantes pour le choix du principe actif.
- Taille et poids** :
Taille (en cm) : Poids (en kg) :
La taille et le poids sont importants pour le choix et la posologie du principe actif.
- Avez-vous **déjà pris une pilule du lendemain par le passé** ? ☐ Non ☐ Oui
☐ Si oui, à quand remonte la dernière prise ? Nom du produit :
Comment la pilule du lendemain avait-elle été tolérée ?
Ces informations servent à évaluer d'éventuelles intolérances et aident à choisir le principe actif.

Sur quels thèmes aimeriez-vous recevoir des conseils approfondis ?

- ☐ Cycle menstruel et période de fertilité ☐ Mécanisme d'action de la contraception d'urgence
☐ Comparaison de différentes méthodes de contraception ☐ Plus de sécurité dans l'utilisation du préservatif
☐ Risques, protection et recommandations de dépistage des infections sexuellement transmissibles
☐ Possibilités de soutien en cas de violence sexuelle ou de situations sexuelles éprouvantes
☐ Autre, à préciser :

Contraception orale d'urgence – Documentation

(à remplir par la pharmacie)

Documentation de la remise / du transfert

Remarque: lors de la remise de contraceptifs oraux d'urgence (= liste B-), les données personnelles (nom, prénom, date de naissance, sexe) doivent être consignées, conformément à l'art. 48 OMéd., p. ex. dans le dossier client. Une remise anonyme n'est pas autorisée.

Nom et prénom de la personne concernée:

Date de naissance: Évent. numéro de consultation interne:

Pharmacien-ne: Date et heure:

IMC calculé [kg/m²]: ☐ ≤ 26 ☐ > 26 ou poids corporel > 70 kg

Contraception d'urgence délivrée: ☐ LNG ☐ UPA ☐ Double dose de LNG (3 mg)

☐ Absence de remise, motif:

Personne transférée vers: ☐ Médecin/hôpital ☐ Centre de conseil en santé sexuelle

Commentaire:

Informations devant obligatoirement être communiquées à la personne concernée

☐ Contraception dans les jours suivants:

- La CU n'offre pas une contraception durable, il faut immédiatement mettre en place une contraception ou la poursuivre
- Méthode de contraception hormonale: cf. document « Contraception d'urgence en cas de contraception hormonale ».

☐ Tolérance de la CU orale:

- Les deux principes actifs utilisés pour la CU sont bien tolérés et sûrs
- Effet indésirable le plus fréquent: décalage des prochaines règles (généralement un peu plus tôt sous LNG; tendance à être retardées sous UPA [jusqu'à > 20 jours de retard])
- Autres effets indésirables possibles: maux de tête, nausées, saignements intermenstruels et plus rarement, vomissements. En cas de vomissements dans les 3 heures suivant la CU, contacter la pharmacie pour envisager de renouveler la prise.

☐ En cas d'absence de règles > 3 semaines après la CU ou en cas d'utilisation d'une méthode de contraception hormonale: test de grossesse recommandé

☐ Informations écrites éventuellement fournies:

En outre, des conseils ont été prodigués sur les thèmes suivants:

- ☐ Cycle menstruel et période de fertilité
- ☐ Mécanisme d'action de la contraception d'urgence
- ☐ Comparaison de différentes méthodes de contraception (p. ex. fiches d'information dans plusieurs langues sur www.sexandfacts.ch)
- ☐ Plus de sécurité dans l'utilisation du préservatif (p. ex. www.mysize.ch)
- ☐ Risques, protection et recommandations de dépistage des infections sexuellement transmissibles (p. ex. safer sex check sur www.lovelife.ch; brochure « Sexe, etc. »)
- ☐ Possibilités de soutien en cas de violence sexuelle ou de situations sexuelles éprouvantes
- ☐ Autre, à préciser:

Notes

Abréviations: LNG: lévonorgestrel UPA: acétate d'ulipristal CU: contraception d'urgence

Ce document doit être conservé pendant 20 ans ou conformément aux prescriptions cantonales.